

STAGES D'ETE 2024 DANS LES DOM-TOM

Où partir ?

Polynésie Française, Nouvelle Calédonie.

Qui peut partir ?

Tous les étudiants en médecine inscrits à l'Université Bordeaux en DFASM1 – DFASM2 – DFASM3.

Toutefois compte tenu du nombre important de candidatures, la priorité est donnée aux étudiants originaires des Dom-Tom pour des stages sur leur territoire d'origine.

Sont autorisés à partir uniquement les étudiants ayant validé leurs gardes et leurs stages hospitaliers.

Durée des stages

DFASM1 : Stage d'un mois à mi-temps ou 15 jours à temps complet selon le chef de service (juillet ou août). Possibilité de valoriser ce stage en points parcours (15 pts) cumulables.

DFASM2 : Stage en option en supplément des 36 mois de stage de la maquette du 2^e cycle : un mois à mi-temps ou 15 jours à temps complet selon le chef de service (juillet ou août) (Valorisables point parcours).

DFASM3 concernés par l'EDN (réforme 2^e cycle) : 15 premiers jours de juillet uniquement à temps plein.

NB : Une possibilité de stage de novembre à décembre 6 semaines à temps complet et/ou de janvier à février 6 semaines à temps complet, uniquement pour les étudiants ne devant pas repasser les EDN est en cours d'étude.

DFASM3 concernés par l'ECN : 1 mois à temps complet en juillet ou août.

Procédure pour Bordeaux

1 - Candidater sur ApofluxDU

Déposer votre candidature **entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2023**

APOFLUX DU : [https://apoflux-du.u-](https://apoflux-du.u-bordeaux.fr/etudiant/individu/individu_validation_mail.php?type=etape&val=STGDOM&college=SAN&composante=STG)

[bordeaux.fr/etudiant/individu/individu_validation_mail.php?type=etape&val=STGDOM&college=SAN&composante=STG](https://apoflux-du.u-bordeaux.fr/etudiant/individu/individu_validation_mail.php?type=etape&val=STGDOM&college=SAN&composante=STG)

Déposer dans votre espace Apoflux les pièces suivantes :

- Fiche APOREC datée et signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques professionnels et de trajet durant la période du stage
- Bilan hépatique
- Certificat par votre médecin : absence maladie contagieuse et vaccinations à jour
- Résultat d'une radiographie pulmonaire ou d'un IDR datant de moins de 4 mois (pour la Nouvelle Calédonie)

2 - Saisie des choix des spécialités sur Aporec

Sur Aporec (lien ci-dessous) indiquer obligatoirement 3 spécialités par ordre préférentiel car en fonction des choix exprimés, le terrain de stage est déterminé par le coordonnateur pédagogique de l'établissement hospitalier sollicité. Une fois la fiche Aporec remplie en ligne, l'imprimer, la signer et la déposer sur la plateforme APOFLUX.

Pour toute question : secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr

APOREC : https://aporec.u-bordeaux.fr/index.php?id_form=90

Informations complémentaires : <https://sante.u-bordeaux.fr/College-Sante/DOM-TOM/Stages-d-ete-dans-les-Dom-Tom-reserves-aux-etudiants-de-l-universite-de-Bordeaux>

Les réponses définitives vous seront communiquées **fin février 2024 sur ApofluxDU**

Procédure pour la Réunion et Mayotte

Pas de stage possible

Procédure pour la Martinique, Guadeloupe et Guyane

Pas de stage possible

Procédure pour la Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

Suivre la procédure pour Bordeaux, nous nous chargeons de transmettre les demandes aux centres hospitaliers concernés.

Une information spécifique pour les étudiants en stage en Polynésie Française est à prendre en compte sur notre site internet pour constituer le dossier administratif.

Informations : Les stages chez le praticien sont possibles. Il faut que vous preniez contact avec le cabinet où vous souhaitez effectuer votre stage, vous assurer auprès du praticien qu'il est bien agréé (cf. son ARS de rattachement), il faudra impérativement suivre la procédure pour Bordeaux, en indiquant un service et un établissement « au hasard » dans le territoire souhaité. Lorsque vous enverrez votre fiche APOREC il faudra corriger en rouge l'établissement et le service demandé en remplaçant directement sur la fiche le nom, N° d'agrément et adresses postale et mail du praticien. Nous contacterons directement le praticien pour avoir son accord par mail.